

Préparateur·rice de vols

Mission

Le/la Préparateur·rice de vols prépare le dossier technique des vols (météo, créneaux horaires...).

Activités

Il/elle réalise le dossier technique de vol : point météo, réservation des créneaux horaires avec Eurocontrol basé à Bruxelles, suivi de l'avion en vol pour la compagnie...

Compétences & Qualités

Pratique courante de l'anglais

Rigueur et maturité

Autonomie mais également aptitudes au travail d'équipe

Bonne résistance physique et nerveuse (horaires décalés et stress à gérer)

Conditions d'exercice

Le/la préparateur·trice de vols travaille dans une salle dédiée aux opérations sans aller systématiquement sur le terrain aux contacts des équipages. Les contacts se traitant principalement par téléphone. Le/la préparateur·trice de vols travaille en compagnie aérienne en horaires décalés, les week-ends les jours ériés. Pour se rendre sur l'aéroport avec une activité en horaires décalés, il y a lieu de vérifier l'existence de transports en commun compatibles, ou sinon, disposer d'un moyen de transport personnel. Le permis B et un véhicule sont fortement recommandés.

N.B. : Le Titre de Circulation Aéroportuaire est impératif pour les métiers se déroulant en zones réservées (après les postes de sûreté aéroportuaire). Ce titre est délivré par les autorités administratives compétentes après une enquête de moralité. Tout problème antérieur avec la police et/ou la justice peut entraîner la non obtention de ce titre.

Formation

Niveau BAC à BAC +3 Pour les personnes ayant déjà une expérience dans l'aérien, une formation interne à l'entreprise peut être dispensée.

Il est également possible de se former à l' ENAC : l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile.

Évolution

Le/la préparateur·trice de vols peut évoluer vers des fonctions d'encadrement comme la fonction de superviseur.

Accès à l'emploi

Postulez auprès des compagnies aériennes, ou de l'Armée de l'Air